

Un fonds investi en **actions françaises**, avec un engagement actif auprès des entreprises pour améliorer leurs pratiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance d'entreprise).

Pour en savoir plus sur les éléments présentés



Univers d'investissement

Actions France

Performance annualisée 5 ans

2,67%

Encours

1 404 M €

Approche responsable

Fonds ISR

Lutte contre le réchauffement climatique

20% de réduction relative par rapport à l'univers, des émissions CO2

Indépendance du Conseil d'Administration

1,45% d'amélioration

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/11/2024	3 mois 30/09/2024	1 an 29/12/2023	3 ans 31/12/2021	5 ans 31/12/2019	Depuis le 27/12/1990
Portefeuille	-5,59%	2,04%	-3,25%	-5,59%	-3,00%	14,10%	754,95%
Indice	-0,16%	2,03%	-3,15%	-0,16%	7,78%	31,45%	-
Ecart	-5,43%	0,01%	-0,10%	-5,43%	-10,77%	-17,35%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	-5,59%	13,69%	-9,63%	25,17%	-6,02%	26,01%	-14,69%	9,85%	1,51%	14,88%
Indice	-0,16%	17,80%	-8,36%	28,30%	-4,93%	28,02%	-9,70%	13,19%	7,36%	11,33%
Ecart	-5,43%	-4,11%	-1,27%	-3,13%	-1,09%	-2,01%	-4,99%	-3,34%	-5,85%	3,55%

Indice de référence du fonds : 100% CAC ALL TRADABLE

Profil d'investissement responsable



Fonds ISR



Exclusions



Vote et dialogue actionnarial

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

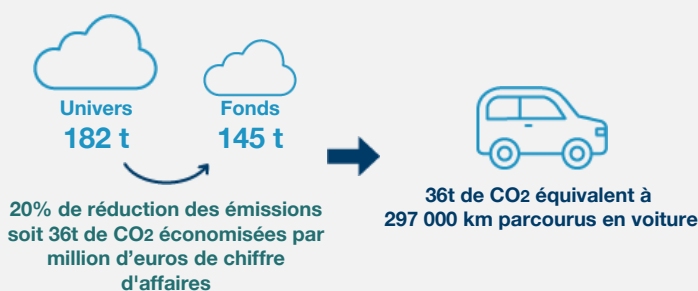
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	14,04%	16,98%	20,88%	18,49%
Volatilité de l'indice	13,92%	16,46%	21,12%	18,47%
Tracking Error ex-post	2,77%	2,69%	2,77%	2,59%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Quatre indicateurs permettant d'évaluer l'impact du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance et du respect des droits humains ont été retenus.

L'univers auquel se compare le fonds est composé de 100% CAC ALL TRADABLE. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés.

ENVIRONNEMENT: lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO2) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,82% / 100,00%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Indicateur : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. (Source : Refinitiv)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,72% / 100,00%

SOCIAL : Mixité des Managers



Indicateur : Pourcentage de femmes occupant un poste avec des responsabilités managériales comparé au nombre total de responsables de la société. S'il existe une répartition par catégorie tels que responsable dirigeants, stratégiques, opérationnels, juniors, alors le pourcentage de femmes responsables opérationnels est pris en compte. (source: Refinitiv)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 98,79% / 100,00%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association

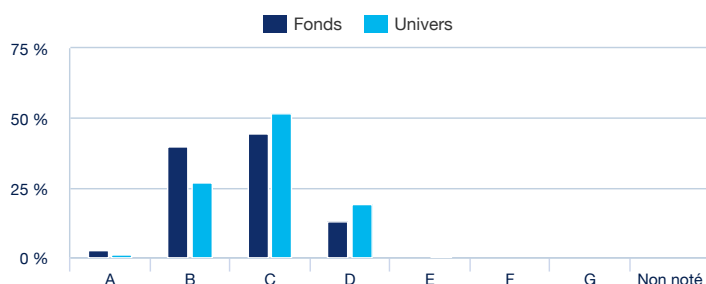


Indicateur : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales (Source : Refinitiv)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,72% / 100,00%

Note ESG moyenne (Source : Amundi)

	Note ESG moyenne	Score ESG moyen	Cumul des meilleures notes (A+B+C)	Couverture
Fonds	C	1,39	86,83%	100%
Univers	C	1,15	79,59%	99,94%



Note A est la plus élevée

Note G la plus basse

Équipe de gestion

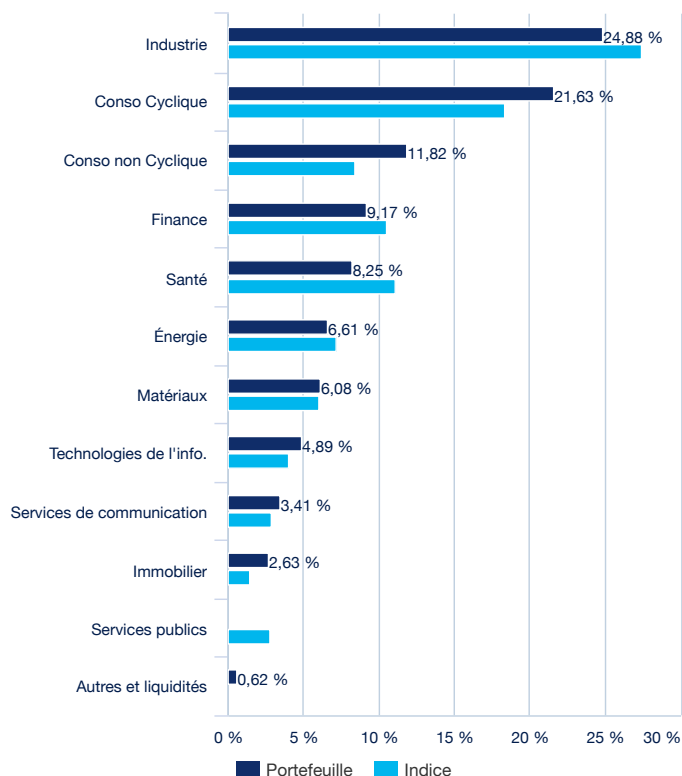


Frédéric Rosamond

Responsable Actions Françaises
Gérant de portefeuille

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
PUBLICIS GROUPE SA	3,41%	1,27%	2,14%
L OREAL SA	6,36%	4,42%	1,94%
SOCIETE GENERALE SA	2,66%	1,07%	1,59%
DASSAULT SYSTEMES SE	2,67%	1,20%	1,48%
LEGRAND SA	2,79%	1,33%	1,46%
SEB SA	1,56%	0,13%	1,43%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	9,95%	8,56%	1,40%
COMPAGNIE GENERA DES ETS MICHE	2,59%	1,23%	1,36%
ALSTOM SA	1,49%	0,41%	1,09%
TECHNIP ENERGIES NV	1,24%	0,19%	1,05%
Total	34,72%	19,80%	14,92%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	9,95%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	8,49%
SANOFI SA	6,46%
L OREAL SA	6,36%
HERMES INTERNATIONAL SCA	5,01%
SAFRAN SA	4,94%
AIR LIQUIDE SA	4,94%
AIRBUS SE	4,78%
AXA SA	4,50%
TOTALENERGIES SE	4,24%
Total	59,67%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
TOTALENERGIES SE	4,24%	6,52%	-2,28%
ESSILORLUXOTTICA SA	1,79%	4,04%	-2,26%
ENGIE SA	-	1,51%	-1,51%
VINCI SA	1,37%	2,84%	-1,47%
STELLANTIS NV	-	1,45%	-1,45%
BNP PARIBAS SA	2,01%	3,43%	-1,42%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	1,02%	2,11%	-1,09%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	-	1,01%	-1,01%
ORANGE SA	-	0,98%	-0,98%
KERING SA	-	0,95%	-0,95%
Total	10,42%	24,84%	-14,42%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Actions

au 31/12/2024

www.amundi.fr

Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement
non
conventionnel



Hydrocarbures
non
conventionnels



Pays faisant
l'objet de
violations

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 84,14 (EUR)**
(Part C/D) 33,13 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : **31/12/2024**
Code ISIN : **(C) FR0000944696**
(Part C/D) FR0000944712
Actif géré : **1 403,79 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**
Notation Morningstar "Overall" © : **2 étoiles**
Catégorie Morningstar © : **FRANCE EQUITY**
Nombre de fonds de la catégorie : **242**
Date de notation : **30/11/2024**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **SICAV**
Date de création de la classe : **26/03/1974**
Eligibilité : **Assurance-vie**
Affectation des sommes distribuables : **(C) Capitalisation**
(Part C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,30%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Oui**
Classification SFDR : **Article 8**
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

Commentaire de gestion**Stratégie d'engagement**

Mi-décembre, la réglementation européenne concernant les agences de notation a franchi un nouveau cap, ainsi, celles-ci vont ouvrir en partie la boîte noire de leurs évaluations ESG (environnement, social, gouvernance). L'Europe veut s'assurer avant tout que les agences de notation, par nature opaques, effectuent correctement leur travail. Les notations ESG étant souvent agrégées, les agences devront fournir la pondération et la note de chaque pilier E, S et G. Ce premier texte interroge certains investisseurs, car il ne couvre que les agences de notation, mais pas les fournisseurs de données extra-financières. Enfin, la question de l'harmonisation internationale reste posée, pour les grands acteurs de la notation ESG. Par ailleurs, L'AMF a décidé d'adopter les directives européennes sur les noms des fonds durables, alors que le gendarme financier français attendait des clarifications de l'Esma avant d'annoncer sa décision quant à l'application de ces règles. Le régulateur financier français se met ainsi au diapason et s'appliquera à partir du 21 mai 2025 pour les fonds existants.

A notre niveau, l'engagement s'est poursuivi avec les entreprises françaises, notamment Airbus, Danone et Imerys en discutant de différents sujets de gouvernance comme les changements envisagés au niveau du conseil d'administration et les compétences que les nouvelles personnes pourraient apporter, mais également sur les détails de rémunérations des dirigeants et notamment sur les parties variables intégrant des critères ESG qui doivent être transparents et quantifiables.

Contexte de marché

Les marchés actions de la zone euro ont fortement rebondi au mois de Décembre, ainsi que le marché français malgré les incertitudes politiques. La phase de transition politique se poursuit en France, mais aussi en Allemagne, ce qui pourrait conduire à revoir les hypothèses de croissance pour la zone euro à la baisse. Face à ce constat, la Banque centrale européenne sera peut-être contrainte à baisser davantage ses taux directeurs, mais sans pouvoir se précipiter au regard de la résilience de l'inflation domestique. La poursuite du ralentissement de cette dernière au cours du premier semestre 2025 lui permettrait probablement de passer en territoire accommodant pour les marchés. La Chine continue de se préparer à la guerre commerciale, dont elle combattrait les conséquences économiques via un mix de détente de la politique monétaire et des mesures de soutien à la consommation. Ceci évitera un atterrissage en douleur, mais ne sera pas de nature à porter la dynamique économique. Le gouvernement cherchera avant tout à aider les entreprises domestiques. Aux Etats-Unis, le discours prudent de la Fed sur de futures baisses de taux en 2025 n'a pas rassuré les marchés, et l'opposition de D. Trump au passage du budget dévoilé par le Congrès ont ravivé les craintes d'un shutdown, alimentant l'incertitude sur l'économie américaine pour une courte période.

Dans ce contexte, le secteur du luxe, les valeurs de consommation durable et la technologie notamment ont bien rebondi, alors que l'immobilier et les services aux collectivités ont sous-performé le marché.

Performances du portefeuille

Le portefeuille a enregistré une performance en ligne avec son indice de référence, le CAC All Tradable. Les bonnes performances de Renault, Société Générale, Technip Energies ou encore le rebond des valeurs sensibles à l'économie chinoise comme LVMH, Hermès, l'Oréal ont contribué positivement à la performance du portefeuille. A l'inverse, les valeurs du secteur immobilier comme Gecina, Unibail mais également celles du secteur de la chimie, comme Arkema et Air liquide, l'ont pénalisée.

Mouvements de portefeuille

Les principaux mouvements sur le mois portent sur le renforcement de la position sur LVMH (point d'entrée qui nous semble intéressant après la sous-performance récente du titre), le renforcement d'Air Liquide (qui devrait bénéficier de ses différentes offres de solutions pour la transition, ce qui pousse le groupe à développer une offre d'hydrogène et de gaz bas carbone (gamme ECO ORIGIN) et de solutions de capture et de stockage du CO2). La position sur BNP Paribas a également été renforcée après la sous-performance du titre qui ne semble pas justifiée. Nous avons par ailleurs vendu Imerys (décalage probable du projet sur le lithium), mais également pris des bénéfices sur Alstom, Schneider et enfin allégé Vinci qui pourrait être fortement impacté par les nouvelles mesures économique et fiscale française.

Perspectives

A court terme, les marchés actions devraient être tirés par la dynamique bénéficiaire des entreprises, un scénario de croissance américaine moins forte mais sans récession, mais une politique monétaire de la banque centrale américaine à priori moins accommodante. Par ailleurs, la croissance européenne, l'élaboration des politiques monétaires et budgétaires et la réponse européenne aux menaces potentielles de l'administration Trump concernant de nouveaux droits de douane sur les produits européens détermineront le sort des marchés européens. Les marchés anticipent déjà une situation économique globalement fragile en Europe.

La croissance européenne peine à repartir sur une bonne dynamique. L'incertitude politique sur les questions budgétaires et les tentatives des gouvernements d'imposer une consolidation budgétaire en France et en Allemagne assombrissent les perspectives de croissance dans le continent. Par ailleurs, le gouvernement chinois est conscient de la manière dont D. Trump pourrait utiliser la menace des tarifs douaniers comme un outil géopolitique. Et cela aurait pu être un élément supplémentaire à prendre en compte lors de la dernière réunion du Politburo pour mettre l'accent sur la mise en œuvre de mesures contracycliques plus fortes, notamment sur le plan budgétaire. Les annonces chinoises sont pleines d'intentions, mais le marché attendra plus de précisions. La Conférence centrale annuelle de travail économique du pays, qui dure deux jours, s'est terminée en décembre et a confirmé l'idée d'un soutien budgétaire et monétaire renforcé en 2025 et au-delà. La croissance chinoise devrait ralentir structurellement par rapport aux niveaux élevés du passé, mais ces mesures de relance devraient ainsi atténuer ce ralentissement.

Ces incertitudes incitent à privilégier les valeurs de qualité pour lesquelles les convictions sont plus ancrées sur le long terme. Par ailleurs, renforçant les convictions financières, l'analyse extra-financière et surtout le processus d'engagement avec les sociétés françaises restent au cœur de la construction du portefeuille.